

LE SNEP

AU CŒUR DE LA DÉCARBONATION PVC

Alors que le SNEP, Syndicat national de l'extrusion plastique vient de lancer son premier rapport d'activités, l'organisation professionnelle rappelle les actions mises en œuvre pour soutenir les industriels dans leur stratégie de développement. Grâce à son expertise technique et à sa connaissance approfondie de la réglementation, le SNEP offre aux industriels les outils et informations nécessaires pour prendre les décisions stratégiques éclairées dans un environnement en constante évolution.

Le SNEP, acteur clé dans les évolutions du bâtiment français

Au travers de sa Commission technique & environnement, le SNEP s'implique fortement dans la mise en œuvre de la REP (Responsabilité élargie des producteurs) pour les produits et matériaux de construction du bâtiment (REP PMCB). L'organisation a notamment contribué en 2022 à l'**avis aux producteurs** publié par le Gouvernement, permettant de déterminer les produits concernés, leur composition et leurs schémas de distribution. *« Nous contribuons ainsi à faciliter les échanges entre les industriels et les éco-organismes impliqués, pour garantir une bonne compréhension et une application efficace de cette nouvelle réglementation. En effet, la REP PMBC va impacter toute la chaîne de sous-traitance, mais tous les produits ne sont pas concernés, et il faut également apporter une grille de lecture aux industriels pour qu'ils puissent dès la conception prévoir des pistes de réemploi et de recyclage, que ce soit au niveau de la production de la matière, de l'assemblage, ou des produits finis »* explique Philippe Gressier, Directeur Commercial de Benvic et Président de la Commission communication du SNEP qui a piloté le rapport d'activités.

Parallèlement, le SNEP travaille au **renouvellement des FDES**, ces documents de normalisation qui présentent les résultats des ACV des produits (Analyses de cycle de vie) dans une volonté de transparence sur la performance environnementale et sanitaire des bâtiments. Le SNEP a mis en place un processus de collecte et d'analyse des données environnementales, en collaboration avec un expert en cycle de vie, afin de publier de nouvelles FDES dès janvier 2024.

« Ce travail, au carrefour du réglementaire, de l'environnement et de la technique est au cœur de l'action d'une organisation professionnelle. Collecter des données et les formaliser permet de s'appuyer sur des données objectivées pour démontrer les progrès accomplis par l'ensemble de la filière, tout en apportant la preuve que les évolutions réglementaires n'impactent ni la performance, ni la durabilité de nos produits, et qu'ils restent des alliés pour les constructions de demain. » poursuit Philippe Gressier.

Le SNEP reste engagé pour accompagner les industriels dans leur stratégie de développement, en fournissant des informations fiables, des outils pratiques et en favorisant la collaboration entre les acteurs de l'industrie. Le syndicat est déterminé à soutenir nos partenaires et à contribuer à la création d'un environnement durable et performant pour l'industrie.

Le PVC, allié des villes de demain

Les adhérents du SNEP travaillent le PVC en tant que matériau clé dans la construction de bâtiments durables, économes en énergie, offrant **un meilleur confort aux occupants et réduisant les émissions de gaz à effet de serre**. Alors que les exigences de la nouvelle réglementation (**RE2020**) se renforcent, le PVC a plus que jamais un rôle essentiel dans les projets urbains notamment.

Les produits PVC sont **100 % recyclables** et **200 points de collecte dans toute la France structurent d'ores et déjà la filière de recyclage, permettant déjà de recycler 100 000 tonnes de produits chaque année**. *« Le PVC est aujourd'hui LA matière durable du bâtiment, non seulement par sa durée de vie et sa recyclabilité, mais aussi parce que tous les adhérents du SNEP se sont engagés à intégrer 20 % de matière première recyclée à l'horizon 2025, et nous sommes aujourd'hui confiants dans l'atteinte de cet objectif. Il est donc logique de voir le PVC comme un allié de la construction des bâtiments de demain »* indique Philippe Gressier.

En effet, il présente de nombreux atouts, notamment son aptitude au recyclage, ses caractéristiques techniques inégalées, sa souplesse d'utilisation et ses possibilités de finition. Le SNEP (et l'ensemble de ses adhérents) s'est récemment pleinement engagé pour faire reconnaître à leur juste valeur ces qualités exceptionnelles en termes de **durabilité des bâtiments, d'isolation thermique et de contribution à l'économie circulaire**. À l'heure où la sobriété énergétique est devenue une priorité, non seulement pour l'aspect environnemental, mais également pour les économies des ménages et des entreprises, les produits en PVC surfent sur un rapport performance/prix imbattable. Les campagnes de sensibilisation **#jesuisarchiPVC** et **#Sansmevanter** viennent d'ailleurs montrer que le PVC est un allié indispensable pour la construction des villes de demain, répondant aux exigences croissantes en matière de développement durable.

Alors que **plus de 7 millions de logements sont considérés comme passoires énergétiques, les produits en PVC offrent des solutions polyvalentes et efficaces pour les défis de la construction urbaine contemporaine**. Sa durabilité fait du PVC un matériau idéal pour les bâtiments ; le secteur de la construction est le premier à le constater par son usage massif. En soutien des industriels, le SNEP est là pour le faire reconnaître dans toutes ses qualités, c'est cette démarche que le rapport d'activités du SNEP entend illustrer.

Pour en savoir plus,
télécharger le rapport d'activités du SNEP

Depuis 1964, date de sa création, le Syndicat National de l'Extrusion Plastique (SNEP) est passé d'un groupement d'industriels de l'extrusion à une filière en mouvement fédérant fabricants d'additifs, compounders, extrudeurs, extrudeurs-gammistes, régénérateurs et professions associées. L'Innovation, développement durable, réduction des impacts environnementaux sont le trait d'union de l'ensemble des adhérents. www.snep.org